www.lespep.org

N° 57 – Janvier 2017

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

> INNOVATION SOCIALE

p 05

Les PEP 50 : Objectif primordial : Accueillir tous les enfants

> ÉDUCATION & LOISIRS

p 12

Dispositif école ouverte : faire partir en colo des collégiens qui ne partent pas en vacances et ne sont jamais partis en colo

> QUESTION DE SENS

3ÈME EDITION

p 06

LE BAROMÈTRE PEP DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

ÉDITION 2016

Les PEP

La solidarité en action

SOMMAIRE

- Accueillir les migrants : un devoir de solidarité qui nous concerne tous. p. 3
- Les PEP 13 JANA : Faire de jeunes migrants des élèves comme les autres et des citoyens à part entière P. 4
- Les PEP 50 Objectif primordial : Accueillir tous les enfants p. 5
- Question de sens LE BAROMÈTRE PEP DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE ÉDITION 2016 p. 6
- Dispositif école ouverte : faire partir en colo des collégiens qui ne partent pas en vacances et ne sont jamais partis en colo p. 12
- SAMELY : Un service d'aide pour les jeunes filles enceintes scolarisées p. 13
- Ain : des enfants autistes en école ordinaire p. 14

Le magazine de la Fédération Générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • **Email :** accueil@lespep.org • **Directeur de la publication :** Jean-Pierre Villain • **Responsable de la rédaction :** Agnès Bathiany • **Rédaction :** Association R.E.V.E • **Coordination :** Malika Haddag

Conception-réalisation : Obea Communication • **Photos :** DR - Istock Images© • **Routage :** Lamifilm (35) • **ISSN :** 1625-4549 • **Commission paritaire :** en cours.

ÉDITO

« ÉTABLIR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE PLUS JUSTE, PLUS SOLIDAIRE ET LAÏQUE »

Pour la troisième année consécutive, la Fédération Générale des PEP publie, en partenariat avec l'institut Kantar public, anciennement TNS Sofres, le Baromètre PEP de la Société Inclusive.

Nous avons choisi de consacrer l'intégralité de ce premier numéro 2017 de notre magazine Solidaires à cette enquête.

La valeur de l'outil n'est plus à démontrer. Chaque année, en effet, il nous renseigne sur les perceptions des Français relatives aux inégalités dans notre pays comme sur l'état d'avancement dans l'opinion du concept de société inclusive promu par les PEP.

Un certain nombre de points se dégagent particulièrement cette année qui résonnent avec les craintes et peurs qui traversent nos sociétés.

Premier constat : les Français, dans leur grande majorité (77 %) jugent que la société française est de plus en plus **inégalitaire**, en particulier dans les domaines de l'emploi, du logement, et de l'éducation. Ce constat ne cesse de se confirmer d'année en année. Les attentes des Français vis-à-vis de l'éducation et de ses acteurs se sont particulièrement accrues. 35 % des Français, soit 4 % de plus que l'an passé, jugent que l'inégalité en matière d'éducation est grave et croissante. Cette attente concerne en premier lieu l'Etat mais elle concerne aussi les associations. Les Français ont très bien cerné les enjeux de l'Education puisque seulement un quart d'entre eux considère qu'un citoyen français a aujourd'hui la possibilité de trouver la place qu'il mérite et la vie qu'il souhaite.

Second grand constat : Les personnes interrogées souhaitent une société inclusive. Elles le manifestent à travers des attentes confirmées dans la durée. Elles associent à cette visée les valeurs républicaines et confirment que la valeur la plus partagée et la plus affirmée est la **solidarité**. Au nom de cette valeur cardinale, 52 % des Français estiment qu'il faut aider davantage les personnes souffrant de handicap ou celles confrontées à la grande pauvreté. Par ailleurs, l'urgence qu'il y a à mieux intervenir auprès de celles et de ceux qui souffrent de relégation dans les quartiers difficiles ou dans les zones rurales en cours de désertification est cette année particulièrement marquée. Les Français ont parfaitement compris le mécanisme de l'insécurité: ils associent cette préoccupation à l'inégalité croissante entre citoyens.

La question des migrants suscite à la fois une volonté d'accueil accrue et des inquiétudes, avec de fortes variations régionales.

Enfin, et c'est bien sûr fondamental, le Baromètre PEP souligne, une nouvelle fois, l'attachement profond des Français à l'égalité, à la liberté d'expression et à la **laïcité (+ 3 %)**. Certes, la conception que les Français se font de la laïcité continue à ne pas être homogène. Cependant, si un tiers des Français voit en la France un pays laïc, il est important de noter que 51 % d'entre eux estiment qu'elle doit le devenir davantage et pleinement. Deux chercheurs échangeront leurs points de vue dans les pages Débats de cette édition spéciale alimentant nos réflexions.

Ainsi, pour nous, Fédération Générale des PEP, s'agit-il de contribuer aux débats qui devront nourrir les futures échéances électorales. Nous le faisons de notre place, associant réflexion et actions de terrain. Nous sommes convaincus que donner sens à l'action la renforce et que les idées doivent s'incarner concrètement dans le quotidien de chacun pour exister. Ainsi à côté des résultats de cette étude d'opinion, présentons-nous également dans ce numéro des actions de terrain portées par des membres de notre fédération et par nos partenaires.

Face à la montée du populisme et au défi lancé à la démocratie par les intégrismes religieux Nous affirmons concrètement qu'établir une société inclusive, plus juste, plus solidaire, plus laïque, est une visée accessible et une réponse aux attentes des français. Il y a urgence à ce qu'associations et citoyens voient leurs efforts appuyés et décuplés pour que cette idée forte de transformation sociale se concrétise.

Formulons en ce mois de janvier ce vœu pour notre démocratie.

Jean-Pierre VILLAIN
Président de la Fédération Générale des PEP

ACCUEILLIR LES MIGRANTS : UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ QUI NOUS CONCERNE TOUS.

Quand on pense aux valeurs de la France, les mots égalité et laïcité résonnent dans nos têtes, mais le droit d'asile fait également partie de ces principes.

Ce dernier est plus que jamais nécessaire aujourd'hui. Offrir l'asile aux personnes fuyant les guerres et les persécutions est un devoir et les PEP démontrent chaque jour leur volonté d'accueillir dans les meilleures conditions possibles. Plus de 700 places d'accueil ont été proposées au ministère de l'Intérieur par le réseau PEP pour l'accueil des réfugiés. Toutes n'ont pas été retenues par les services préfectoraux en charge des actions d'accueil liées aux opérations de démantèlement des camps de Calais ou de Paris Stalingrad. Mais déjà **plus de 220 adultes ont été accueillis à ce jour**. En Bretagne par exemple, les PEP 56 et les PEP 29 ont mis en place des dispositifs d'accueil des réfugiés et de mineurs isolés étrangers. Dans le même temps, les PEP 40 proposent la mise à disposition d'un établissement permettant l'accueil de 56 réfugiés. Quant aux PEP de la Manche, ce n'est pas moins de 130 migrants qui sont accueillis. Grâce à ces projets portés par les PEP, les territoires se mobilisent pour l'accueil des migrants. Le réseau PEP a également mobilisé ses partenaires tels que l'entreprise Bruneau qui accompagne régulièrement la Fédération sur des opérations de solidarité et qui offre, pour toute la durée du séjour, un véritable kit d'hygiène aux réfugiés accueillis au sein des établissements PEP. Ces initiatives positives et citoyennes permettent de surmonter les réticences que certains peuvent manifester à l'encontre des migrants. Ainsi, les PEP mettent tout en œuvre pour favoriser une société inclusive en gommant les préjugés qui malheureusement persistent. En effet, le Baromètre PEP de la Société Inclusive 2016 montre que, malgré une certaine amélioration par rapport à l'année précédente et donc une volonté d'accueil accrue, la question de l'accueil des migrants suscite encore de fortes inquiétudes.

Le point de la situation

Si juridiquement, les réfugiés ont des droits et devoirs équivalents à ceux des autres résidents, dans les faits accéder à l'emploi et au logement est forcément compliqué ne serait-ce qu'en raison de la barrière de la langue. Une poignée d'entre eux bénéficie d'un programme particulier baptisé « PILOT ». Le principe est le suivant : les demandeurs d'asile reçoivent des cours de français intensifs pendant au moins deux mois, ils suivront ensuite une formation professionnelle avec pour objectif de trouver un emploi.

Accueillir à domicile un réfugié est une initiative citoyenne légale et possible en France. Certaines associations sont chargées d'identifier des familles volontaires et des réfugiés, et de les mettre ensuite en relation selon leurs profils. 1400 d'entre eux vont ainsi être accueillis chez des particuliers qui les accompagneront pour une période de trois mois à un an. Cependant, la France essaie de convaincre les migrants de rentrer chez eux. Au moment de l'évacuation de la « jungle » de Calais (Pas-de-Calais), cette option a été très largement présentée aux 5000 exilés qui ont accepté de rejoindre les centres d'accueil et d'orientation (CAO). Dans la foulée du démantèlement de la « jungle », la France a augmenté le montant de l'aide au retour (jusqu'au 31 décembre). Pour cela, le gouvernement a décidé de porter à 2500 euros le montant maximum de l'aide pour les ressortissants acceptant de rentrer volontairement dans leur pays.

> **« Ces initiatives positives et citoyennes permettent de surmonter les réticences que certains peuvent manifester à l'encontre des migrants. »**

Les PEP 13

JANA : FAIRE DE JEUNES MIGRANTS DES ÉLÈVES COMME LES AUTRES ET DES CITOYENS À PART ENTIÈRE

Confrontées à une tâche immense en matière d'éducation pour l'ensemble des migrants, surtout pour les jeunes âgés de plus de 16 ans, la direction académique des Bouches-du-Rhône et la préfecture du département, se sont appuyées sur la longue expérience des PEP dans ce domaine, et ont sollicité les PEP 13. Ces derniers ont monté le dispositif JANA (Jeunes Allophones Nouvellement Arrivés), dont l'objectif est d'aider ces jeunes à s'intégrer et à s'adapter à la vie citoyenne.

« Les CASNAV, (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en France et des enfants issus de familles itinérantes ou de voyageurs), qui n'ont pas en interne de solutions à proposer, nous envoient leurs dossiers suite à leur évaluation. L'objectif est qu'à la fin du dispositif, les jeunes récupèrent un niveau scolaire suffisant pour pouvoir être affectés au lycée », explique Sophie Descendier coordinatrice pédagogique des PEP 13.

Le dispositif *JANA* a donc été créé, puis le dispositif « Passerelle », afin d'intégrer des jeunes dans une classe de lycée dès que les bases nécessaires sont réunies, avec la possibilité de faire des stages en classe ordinaire. L'année dernière, 3 dispositifs *JANA* figuraient encore au programme : *JANA + 16*, pour des jeunes entre 16 et 20 ans, *JANA* parcours citoyens, pour ceux qui n'étaient pas scolarisés dans leur pays d'origine. L'objectif était, dans un premier temps, un travail d'intégration, de démarches administratives et de travail sur le projet professionnel. Le troisième dispositif est *JANA LP*. « Nous intervenons dans les lycées professionnels pour des jeunes qui sont présents en France pour la deuxième année, intégrés à nos dispositifs mais dont les progrès, particulièrement en Français, ne sont pas suffisants pour suivre un cursus normal. Nous proposons donc des heures de soutien linguistique en intervenant dans six lycées professionnels de Marseille », ajoute Sophie Descendier.

Les 2 derniers dispositifs n'ont pas été renouvelés par manque de financement de la région et de la préfecture. Aujourd'hui il ne reste plus que *JANA + 16* qui compte 45 places, « même si plus de 60 jeunes sont passés l'année dernière par nos services » précise-t-elle. « Nous leur proposons des cours de FLE (Français Langue Etrangères), 8h par semaine de français, 3 heures de mathématiques et 3 heures de soutien en petits groupes avec un médiateur. Des sorties sont également organisées toutes les semaines, que nous appelons « activités pédagogiques », où l'objectif est de découvrir la ville, les différentes structures susceptibles de les accompagner, au niveau de la santé et du logement notamment »

L'équipe est constituée d'un professeur de FLE, un professeur de mathématiques, une coordinatrice de dispositif, et deux médiateurs qui travaillent sur le soutien, les activités pédagogiques et les liens avec les familles. Une jeune fille en mission de service civique, qui accompagne les jeunes pour trouver des stages en entreprise, fait également partie de l'équipe.

On leur propose 2 diplômes : Le DELF (Diplôme Elémentaires de Langue Française) qui atteste un niveau de compétence en langues et où ils ont obtenu 99 % de réussite. Et le CFG (Certificat de Formation Générale), qui atteste du niveau de compétence en Français et en mathématiques.

« Ils sont très motivés et persévérants, et nous avons d'ailleurs des retours très positifs des lycées avec lesquels nous travaillons » insiste Sophie Descendier.

Une autre difficulté est également rencontrée, due à l'arrivée de plus en plus importante de mineurs isolés en France. « Sur Marseille, les foyers, les cellules d'accueil et les éducateurs sont débordés. Nous avons des jeunes dans nos dispositifs, qui ne sont pas encore pris en charge par la ville, qui ne sont pas encore logés en foyers, et qui dorment pour certains dans la rue ou dans des hôtels d'urgence ».

> **« Ils sont très motivés et persévérants, et nous avons d'ailleurs des retours très positifs des lycées avec lesquels nous travaillons »**

Les PEP 50

OBJECTIF PRIMORDIAL : ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

Pôle Ressources HANDICAP

Selon le Baromètre PEP de la société inclusive, 77 % des Français estiment que notre pays souffre d'inégalités. Parmi les quatres principales, se trouve l'exclusion des personnes en situation de handicap. À la recherche de solutions inclusives, les PEP 50 (Manche) ont créé un Pôle Ressources Handicap spécialisé dans l'accès aux loisirs.

Le pôle a été lancé en septembre 2013 mais « il a été pensé bien en amont pour répondre aux besoins des usagers sur le territoire », explique Violette Morin qui le dirige. « Par exemple, nous avons accueilli dans nos centres des enfants qui étaient déficients visuels, et nous nous sommes rendus compte qu'il nous manquait les moyens nécessaires, matériels ou humains, pour que cette expérience se déroule dans des conditions favorables ». Le Pôle Ressources Handicap permet aux professionnels d'entrevoir tous les contours d'un tel projet et donc d'anticiper toute ces questions, et les réponses qui les accompagnent.

Les objectifs s'étoffent au fil des années, l'objectif principal étant toujours l'accueil des enfants, l'accompagnement et l'orientation des familles autant que des professionnels. La formation et la sensibilisation sont très présentes au sein du service. Chacun comprend qu'il est primordial d'être sensibilisé pour accompagner des enfants en situation de handicap, notamment pour répondre à l'appréhension des professionnels. « La méconnaissance du handicap fait que les professionnels ont peur d'accueillir car ils ont peur de mal faire. La sensibilisation est là pour rassurer et encadrer. C'est pourquoi des ateliers ont été créés à cet effet. Ils permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles et sur les freins qui peuvent être rencontrés », ajoute Violette Morin.

Si le pôle a pu être créé et se développer, il le doit aussi à ses différents partenaires. « Nous avons un partenariat avec la CAF de La Manche qui vise à structurer les politiques territoriales pour pouvoir accueillir en milieu ordinaire les enfants en situation de handicap. Nous avons à ce jour six projets handicap qui sont montés. Le pôle accompagne en termes de méthodologie de projets, et la CAF finance l'accueil des enfants », précise-t-elle.

Parmi les partenaires, on retrouve aussi la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) avec laquelle est géré l'aspect formation et sensibilisation dans le cadre des projets éducatifs de territoire. Ce partenariat permet, par exemple, de développer de véritables outils, comme des « malles pédagogiques », de manière à accompagner les animateurs qui organisent des séances de sensibilisation au handicap. Le pôle travaille aussi avec le Conseil Départemental qui assure un financement par le biais de contrats d'objectifs.

En 2016, une action forte a été menée : « Sportez-vous bien ! ». Ouvert à douze enfants en situation de handicap, ce séjour a été adapté à chacun d'entre eux. Les parcours, les envies et les plannings étaient individualisés. Dix enfants sur douze ont pu partager leurs activités avec les autres enfants présents sur le séjour au même moment.

Le pôle a intégré l'équipe départementale sport et handicap de La Manche qui lui pré existait. Cette équipe est là pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap. « Dans ce cadre, nous nous sommes rendus compte qu'il manquait un recensement des structures sportives susceptibles de pouvoir les accueillir. Il était de notre responsabilité de faire ce recensement et nous avons dénombré environ 70 structures qui accueillent sur le département. Certaines bénéficient même du label « valides-handicapés ». Nous l'avons donc mis en ligne (**www.handiloisirs50.fr**), pour orienter les personnes mais aussi les établissements médico-sociaux qui cherchent des activités pour leurs résidents. Nous nous sommes aperçus qu'il manquait aussi tout le secteur vacances. Nous avons donc créé, l'équipe départementale « vacances et handicap » avec l'APF, l'APUI et la Ligue de l'enseignement. Les premiers projets sont en développement et verront le jour rapidement : un guide de recensement pour les vacances, des gîtes rendus accessibles, des séjours adaptés et ouverts en inclusion individuelle. Autre projet, pour 2017-2018, le développement de l'équipe départementale « culture-handicap » visant à réaliser le même type de recensement auprès des musées », précise Violette Morin.

LE BAROMÈTRE PEP DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

ÉDITION 2016

Pour la 3ème année consécutive, La Fédération Générale des PEP, avec l'institut de sondage Kantar Public (anciennement TNS Sofres), met en place le Baromètre PEP de la Société Inclusive.

En effet, la FGPEP juge fondamental de connaître l'état de l'opinion sur cette thématique afin d'affiner ses propositions de transformation sociale et promouvoir le concept de société inclusive.

Le Baromètre PEP de la société inclusive montre une photographie de l'opinion française, dans sa diversité, sur sa perception des inégalités, et plus largement sur le concept de société inclusive.

Enquête menée sur un échantillon de 3375 personnes

Échantillon et mode de recueil

- **France MÉTROPOLITAINE, hors Corse :** Enquête réalisée par Internet auprès d'un échantillon de 2605 personnes*.
- **CORSE :** Enquête réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 174 personnes*.
- **GUYANE, MAYOTTE, REUNION :** Enquête réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 596 personnes*.

L'échantillon global a été constitué de manière à pouvoir analyser les résultats par région et par département et région d'outre-mer avec un nombre d'interviews minimum.
Chaque région a ensuite été ramenée à son poids réel (résultats d'ensemble).

Dates de l'enquête : Enquête terrain réalisée du 14 au 28 octobre.

** Echantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Représentativité assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne de référence) après stratification par région et catégorie d'agglomération.*

Emmanuel Rivière :

Directeur Général France Kantar Public

Il faut garder à l'esprit que nous sommes toujours dans une société perçue comme inégalitaire et pour les Français, l'égalité est le premier des principes républicains. Dans la hiérarchie de l'inégalité, l'éducation, (même si elle ne se trouve pas sur le podium), est en nette progression. **Nous sommes dans un contexte où, derrière le vivre ensemble et la capacité à partager, un socle de valeurs communes doit offrir une trajectoire à chacun.** Les deux évènements tragiques qui nous séparent du dernier Baromètre ont aussi posé la question de l'éducation.

Sur les principes républicains, nous voyons que la notion de laïcité progresse. C'est un vrai débat qui taraude la société française car elle est en capacité de faire société, malgré les différences religieuses et le sentiment de malaise ressenti en raison de l'émergence d'une forme de violence sur fond religieux. Il est quand même intéressant de voir à quel point la définition de la laïcité est éclatée. Autant les questions sur la laïcité et sa définition n'ont pas beaucoup bougé, autant sur la question de savoir qui défend ou pas le mieux la laïcité, nous constatons des évolutions importantes. Au classement des bons défenseurs de la laïcité, les associations arrivent d'ailleurs en deuxième position.

« Il est quand même intéressant de voir à quel point la définition de la laïcité est éclatée »

Nous avons posé une nouvelle question cette année : la distinction entre la France que l'on voit et celle que l'on souhaite. Et on observe une différence notable entre le pays constaté et celui souhaité. Pour exemple : la moitié des Français souhaitent une France laïque, mais ils ne sont qu'un tiers à l'observer dans les faits.

Ce Baromètre traduit aussi une forme de durcissement des positions, Auparavant, l'inquiétude se traduisait déjà par ce durcissement et seule une minorité de personnes étaient favorables à la mise à disposition de formulaires administratifs en langue étrangère ou de logements vacants pour les migrants arrivant en France. On aurait pu imaginer que l'impact des attentats vienne accroître ce refus, or, il s'est un peu adouci. En revanche, on constate de très forts clivages régionaux et politiques pour les logements vacants en faveur des migrants, entre les régions Bretagne et PACA, par exemple.

1 Français sur 5 a envie de défendre une cause, et le plus efficace est d'agir comme bénévole, voire d'adhérer à une association. Par contre, on ne croit plus dans l'efficacité du vote pour la défense d'une cause. Par ailleurs, la notion de « société inclusive » progresse. 4 points de notoriété en plus et 3 % de Français supplémentaires disent qu'ils voient bien de quoi il s'agit, et cela nous montre que nous sommes sur le bon chemin.

Agnès Bathiany

Directrice Générale de la FGPEP

Au travers de tous les constats du Baromètre PEP de la société inclusive, la société française marque fortement sa volonté de progrès pour une société inclusive, sans en saisir clairement encore pour l'instant le concept. Elle le manifeste à travers des attentes confirmées dans la durée. À titre d'exemple, l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le système scolaire ainsi que dans les activités périscolaires est plébiscitée par les Français : 84 % jugent en effet important de les intégrer dans le système scolaire, et 87 % jugent important de les intégrer dans les temps périscolaires, alors que 30 % des enfants handicapés, seulement, peuvent participer aux activités périscolaires. À noter que la connaissance du terme « société inclusive » progresse en corrélation avec la notoriété des PEP (+4 points versus 2015).

« Pour les PEP, la société inclusive est déjà une réalité »

Pour les PEP, la société inclusive est déjà une réalité : sur les territoires, les associations PEP mènent d'ores et déjà des actions au quotidien, mais veulent aller plus loin.

> LA 3ème EDITION CONFIRME LE SENTIMENT D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INÉGALITAIRE

Les Français, dans leur grande majorité **(77 %) jugent que la société française est de plus en plus inégalitaire**, en particulier pour l'emploi, le logement, et l'éducation.

Le constat, toujours partagé, d'une société française (très) inégalitaire

Diriez-vous que la société française est...

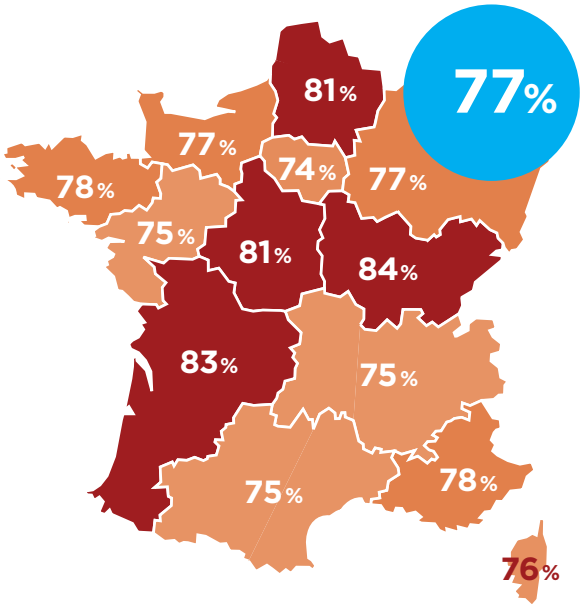

> ÉDUCATION : DES INÉGALITÉS QUI S'ACCENTUENT

Les Français ont davantage d'attente vis-à-vis de l'éducation, et ils démontrent une plus grande sensibilité que l'année dernière à cette thématique en ce qui concerne les inégalités : **35 % des Français**, soit 4 % de plus que dans le Baromètre 2015, **jugent que l'inégalité devant l'éducation est grave** et 34%, soit 7% de plus qu'en 2015, jugent que cette inégalité comme la plus répandue.

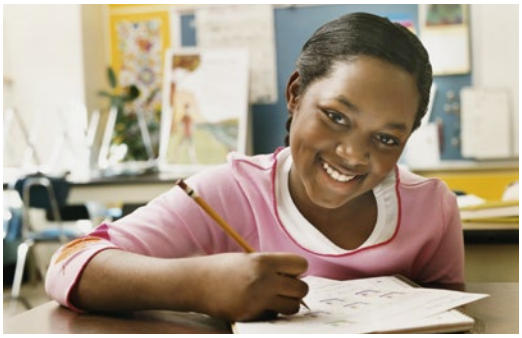

Les inégalités concernant l'emploi, l'accès aux soins et, dans une moindre mesure, le logement sont de loin considérées comme les plus graves...

Quelles sont, selon vous, les inégalités les plus graves ? Celles qui concernent... (3 réponses possibles)

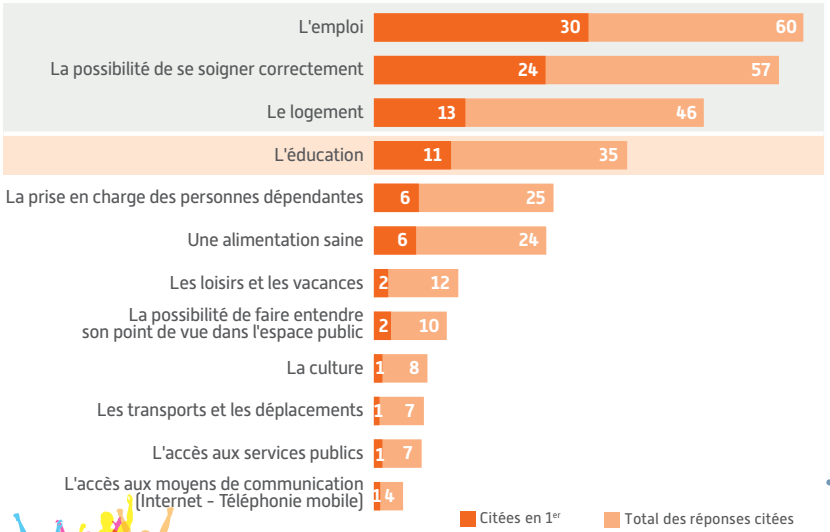

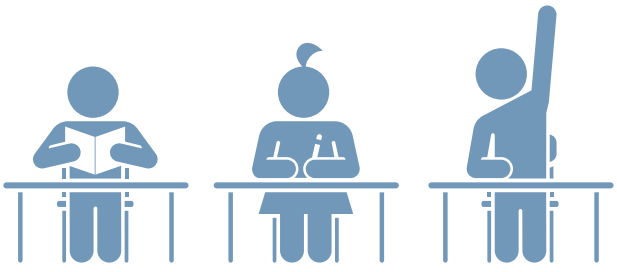

> UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DANS LAQUELLE LES FRANÇAIS PEINENT À TROUVER LEUR PLACE

Cette inégalité en termes d'éducation est perçue comme un frein puissant à la réussite de chaque personne. Seul **1 Français sur 4 juge qu'un citoyen français** a aujourd'hui **la possibilité de trouver la place qu'il mérite** et la vie qu'il souhaite.

Ce constat se ressent aussi dans la proximité avec les représentations politiques puisque de **manière générale, les citoyens ne se sentent pas écoutés dans le processus de décision publique**, à l'exception de l'échelon communal.

Seul 1 Français sur 4 pense que chaque individu peut trouver sa place et s'accomplir dans la société actuelle. Les jeunes se montrent un petit peu plus optimistes

Pensez-vous qu'aujourd'hui dans notre société chaque individu a la possibilité de trouver la place qu'il mérite et de réaliser ce qu'il souhaite dans la vie ?

Plus de 8 Français sur 10 jugent que la laïcité est un principe important pour l'identité de la France

La laïcité est-elle selon vous un élément essentiel, très important, assez important, peu important ou pas du tout important pour l'identité de la France ?

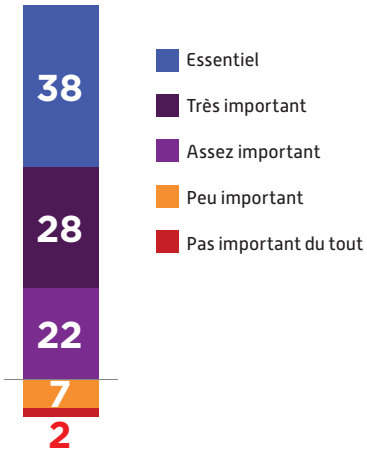

> UN ATTACHEMENT RENFORCÉ DES FRANÇAIS AUX VALEURS RÉPUBLICAINES

L'enquête manifeste l'attachement profond des Français aux trois valeurs d'égalité, de liberté d'expression et de laïcité.

Pour ce qui concerne cette dernière, elle est en hausse de 3 % par rapport au Baromètre 2015 même si ce que les Français mettent derrière le mot continue à ne pas être homogène. **Néanmoins, 24 % des Français jugent que la laïcité consiste avant tout à assurer l'égalité entre tous les citoyens français sans distinction de religion**.

L'Ecole, puis les associations et ensuite l'Etat sont les acteurs, qui défendent le mieux la laïcité aujourd'hui (chiffres en hausse par rapport à l'année dernière).

Enfin, si les Français ne voient pas dans leur majorité la société comme étant laïque aujourd'hui, ils expriment dans le Baromètre un souhait d'évolution vers une société laïque (51 %).

De fait, pour les Français, l'égalité est le premier des principes républicains

Parmi les principes républicains, quels sont selon vous les deux plus importants ?

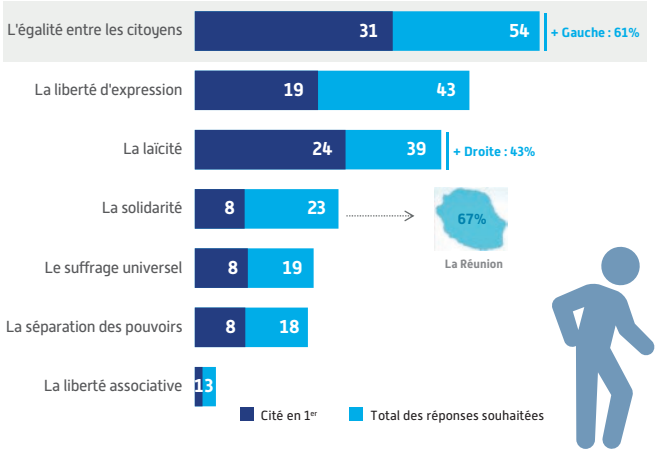

Si l'identité de la France d'aujourd'hui partage les Français, une majorité de Français souhaite toutefois que celle-ci soit celle d'un pays laïque

CONSTAT

Parmi les 3 propositions suivantes, laquelle correspond, selon vous, le mieux à l'identité de la France aujourd'hui ?

SOUHAIT

Et personnellement, souhaitez-vous que l'identité de la France soit celle…

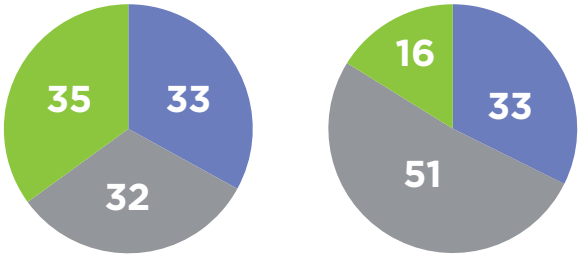

LE BAROMÈTRE PEP DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Ces éléments permettent aux PEP de présenter des pistes de travail qu'elles porteront auprès des candidats aux élections présidentielles et législatives.

> Les PEP veulent une éducation inclusive pour tous

Au-delà des débats relatifs aux questions scolaires, **les PEP militent pour une éducation inclusive au sens large** : l'inclusion ne doit en effet pas être entendue seulement par le prisme du handicap, mais également par celui du social.

Les PEP promeuvent la construction d'une société inclusive pour tous, une société qui donne divers droits au plus grand nombre, droit à l'éducation, droit aux loisirs et aux vacances, droit à l'expression citoyenne..., mais également des devoirs et donc plus de responsabilités à chacun.

La société inclusive se doit donc d'être attachée à une éducation plus forte de tous aux valeurs de laïcité et de solidarité.

LES PROPOSITIONS DES PEP

- **Renforcer la sensibilisation et l'information des personnels scolaires et périscolaires à la problématique du handicap.**
- **Renforcer l'action de lutte contre les inégalités dans les quartiers sensibles.**
- **Permettre sur les temps extrascolaire et périscolaire l'accès des personnes handicapées dans les clubs sportifs de leur territoire.**
- **Développer des Pôles Ressources Loisir Handicap dans une logique de plateforme associant institutions et associations.**

En pratique :

Les PEP ont d'ores et déjà commencé ce travail sur les territoires, notamment avec la création des Pôles Ressources Handicap (cf. article page 05), l'animation de centre sociaux, etc.

> Les PEP militent pour une organisation des solidarités sur les territoires afin de lutter contre les inégalités

Pour les PEP, il faut défendre l'école de la République, et que se mettent en place parallèlement des dispositifs, des associations solidaires, dont l'ambition sera de garantir le droit de tous les enfants, et prioritairement celui des plus démunis, à une scolarité réussie, condition première d'un projet et d'un parcours de vie choisis et réussis.

Les solidarités doivent donc mieux s'organiser sur les territoires : l'Ecole, mais aussi les élus locaux et les associations y ont chacun toute leur place. Les services publics doivent donc être maintenus sur les territoires et en aucun cas affaiblis, sous peine de creuser davantage encore les inégalités

LES PROPOSITIONS DES PEP

- **Amplifier la lutte contre le décrochage scolaire.**
- **Organiser les réponses aux besoins des personnes, en proximité, assurant un axe de développement économique durable pour les territoires (emplois non dé-localisables...).**
- **Amplifier les solidarités vis-à-vis des enfants malades ou accidentés dans leurs parcours scolaires.**
- **Mise en œuvre de colos solidaires, en renforçant les dispositifs d'aides au 1er départ.**
- **Développer les séjours inclusifs pour tous, de qualité et aux financements aidés pour les familles en difficulté.**

En pratique :

Les PEP agissent dans ce sens et travaillent au quotidien, en partenariat avec les acteurs locaux, notamment dans la mise en place de divers dispositifs comme le SAMELY (cf. article page 13), le Service d'Assistance Pédagogique À Domicile (SAPAD), le dispositif École Ouverte (cf. article page 12), les « colos inclusives » (cf. séjour « Sportez-vous bien » article page 05)...

> Les PEP militent pour une société laïque et qui favorise l'émancipation de chacun

Les PEP militent depuis toujours pour une laïcité exigeante, c'est-à-dire qui exige de chacun un engagement en termes de droits et de devoirs, une laïcité profondément liée à la solidarité.

Pour les PEP, la laïcité s'entend donc comme un outil citoyen : elle doit permettre à chacun de pouvoir prendre la parole dans l'espace public, quelles que soient sa situation sociale, ses convictions spirituelles et philosophiques.

L'Etat doit favoriser l'émancipation de l'individu : le citoyen éduqué, émancipé, aura ainsi la possibilité d'agir sur le cadre de la société, et il aura également la possibilité de faire ses propres choix de vie.

LES PROPOSITIONS DES PEP

- **Renforcer la formation des animateurs sur la laïcité** (dans les séjours de vacances par exemple) afin qu'ils expliquent davantage que celle-ci requiert à la fois des droits et des devoirs pour chacun.
- **Renforcer la mixité sociale** dans les territoires.
- **Militer pour que la place du citoyen** soit renforcée dans le débat public, et que dans tout acte éducatif, la place et le rôle de chaque individu soit organisés et légitimés au travers des différents échelons territoriaux.

En pratique :

Les PEP travaillent au quotidien avec les acteurs locaux et partenaires : par exemple dans le cadre du projet 1 001 territoires, les PEP contribuent au rapprochement des parents éloignés de l'école, en facilitant leur inclusion sociale, afin qu'ils puissent davantage suivre la scolarité de leurs enfants.

Les PEP travaillent chaque année avec des personnes en service civique qui sont formés par nos soins à la laïcité.

DISPOSITIF ÉCOLE OUVERTE :

FAIRE PARTIR EN COLO DES COLLÉGIENS QUI NE PARTENT PAS EN VACANCES ET NE SONT JAMAIS PARTIS EN COLO

Cet été, la JPA (Jeunesse au Plein Air) a expérimenté sur les académies de Créteil et d'Aix-Marseille un partenariat avec le ministère de l'Education nationale, dans le cadre du dispositif de réussite éducative « Ecole ouverte ». Les associations PEP se sont investies dans cette expérimentation.

Le projet, piloté par la JPA en lien étroit avec ses membres, dont la FG PEP, a vu le jour en 2016. « La JPA a assuré la mise en place et le financement de ce projet, et pour la mise en œuvre pratique, (c'est-à-dire aller à la rencontre des collèges, des familles et organiser les séjours) elle a fait appel aux associations qui la constituent. Nos équipes ont ainsi rencontrés les principaux des collèges portant le dispositif École Ouverte, les enseignants, les familles et fait le lien entre celles-ci et les CAF, pour celles bénéficiant de bons CAF. Outre les PEP, il y avait l'Aroéven, la Ligue de l'enseignement et l'UCPA », explique Michel Raoul, directeur opérationnel de PEP découvertes. Le projet était de travailler avec des collèges participant au dispositif « Ecole ouverte ». Ces établissements restent ouverts pendant les périodes des vacances pour que les élèves puissent participer à des activités sportives et culturelles ainsi que pour du soutien scolaire. L'opération financée par la JPA repose sur « l'idée de permettre à ces jeunes de partir en vacances, souvent pour la toute première fois, à des tarifs extrêmement réduits. La JPA a fixé le seuil maximum à 4 euros de participation par jour et par enfant pour les familles, le reste étant financé par les bons CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et par la JPA sur ses fonds propres », ajoute Michel Raoul. Cette opération de Solidarité a connu un beau succès.

Au total, pour les PEP, 121 enfants de 11 à 16 ans ont bénéficié de cette opération l'été dernier sur les 500 enfants ayant bénéficié sur les deux académies choisies pour l'expérimentation de celle-ci. Les centres PEP participant à l'opération accueillaient dans le même temps des jeunes de toutes provenances, favorisant ainsi la mixité au sein des séjours. Toutes les équipes du réseau PEP mobilisées se sont particulièrement investies pour permettre d'assurer la pleine réussite de l'opération.

« Quatre destinations et sept séjours au total ont été organisés, avec différentes thématiques en fonction des lieux (Surf, équitation…) : deux à la mer (Les Sables D'Olonne et Carolles dans la Manche), un à la campagne (Chailles près de Blois) et un à la montagne (Pexonne à côté de Nancy). Cela a permis une répartition et nous a évité de concentrer ces enfants sur certains séjours », précise-t-il.

Cette opération s'articule au dispositif de l'éducation nationale pour permettre à des jeunes vivant dans des zones socialement et économiquement défavorisées de partir en vacances. « L'implication de l'Etat est d'ailleurs importante, insiste-t-il. Nous avons été partenaires des collèges, qui ont des dispositifs ouverts sur l'extérieur et qui cherchent par tous les moyens à apporter à des jeunes en difficulté, scolaire et sociale, des activités diversifiées favorisant leurs apprentissages et leur construction de leur identité de citoyen . Les équipes de professeurs et les équipes administratives étaient très motivées. Les principaux de collèges, par exemple, ont vraiment joué le jeu en nous facilitant l'ouverture de leurs établissements. Ils nous ont donné la possibilité de rencontrer les jeunes au cours de différentes réunions qu'ils ont organisées, pour que nous puissions présenter le dispositif. Ils ont ensuite assuré le suivi des inscriptions avec les familles ainsi que la constitution des dossiers, l'encaissement des chèques et les informations sanitaires à nous communiquer ».

Un bilan, en lien avec la ministre de l'Education Nationale, Najat Vallaud Belkacem, a été établi, et toutes les parties prenantes ont conclu à la réussite, la richesse et à l'utilité de cette expérience, à commencer par les familles concernées. « Nous avons fait une évaluation qualitative auprès des parents et des enfants qui sont unanimement satisfaits de leur séjour. Les témoignages recueillis en sont d'ailleurs la meilleure illustration », se félicite Michel Raoul.

Tous souhaitent renouveler l'expérience en 2017.

À l'échelon national, le problème reste évidement le financement de cette opération. La JPA cherche aujourd'hui de nouveaux partenaires pour pérenniser cette expérimentation et la développer. Les PEP seront présentes pour permettre le déploiement de cette action qui répond à la lutte contre les inégalités .

SAMELY :

UN SERVICE D'AIDE POUR LES JEUNES FILLES ENCEINTES SCOLARISÉES

Devenir parent n'est simple pour personne, mais lorsqu'on est mineur et scolarisé cela devient un défi colossal. Les PEP accompagnent des lycéennes enceintes.

Amenée à prendre en charge des lycéennes enceintes dans le cadre de son service SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique A Domicile), l'association des PEP 75 constate un besoin particulier de ces jeunes filles et crée en 2013 un service innovant et préventif pour les accompagner : le SAMELY (Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes).

L'objectif est simple : lutter contre l'isolement et prévenir le risque de décrochage scolaire, permettre le passage en classe supérieure ou la réussite de ses examens, apporter un soutien à la parentalité, insuffler motivation et persévérance dans le travail scolaire, créer du lien social entre les différents participants et nouer des alliances éducatives avec les enseignants et l'établissement scolaire de référence.

SAMELY répond à ces objectifs en proposant divers services : des cours à domicile par des professeurs de l'Education nationale en cas d'absence liée à la grossesse, des groupes de paroles animés par une psychologue clinicienne, des stages de remise à niveau avec des professeurs, du tutorat individualisé, un accompagnement psychologique.

L'équipe du SAMELY se compose de coordonnateurs, d'une psychologue clinicienne, d'une éducatrice spécialisée et d'accompagnateurs à la scolarité.

Le suivi fourni par l'équipe SAMELY permettra de garder contact tout au long de la grossesse et après l'accouchement afin de préparer au mieux le retour en classe.

Aujourd'hui, le service des PEP 75 a fait ses preuves et coordonne des antennes SAMELY dans les départements de Seine et Marne (77) et de l'Essonne (91).

Par ailleurs, le dispositif a inspiré d'autres associations PEP qui ont créé leur propre service : Les PEP Guyane ont ainsi crée le SAMES (Service d'Accompagnement des Mineures Enceintes Scolarisées) et les PEP 57, dans le cadre de leur projet Pôle Education Loisirs et Solidarités centré sur le parcours de vie du jeune, leur SAMELY.

« Au cours des dernières années, nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour mettre en place des heures d'aide à domicile pour des jeunes filles enceintes », explique Audrey Donadel, directrice du pôle Education Loisirs Solidarités des PEP 57.

« 12 heures de soutien scolaire à domicile seront effectuées par nos accompagnateurs dans les semaines suivant le retour à raison de 2 heures par semaine pendant 6 semaines », ajoute-t-elle.

Cependant, la scolarité, et tous les enjeux qu'elle comporte, nécessite un soutien particulier de la famille pour que la jeune élève réussisse pleinement son cursus scolaire. La question de la place du père, du soutien des familles dans le parcours de vie de l'élève sera donc envisagée dès le démarrage de chaque suivi. « En outre, parmi les circonstances qui nous seraient éventuellement relevées au cours des accompagnements, nous avons à l'esprit des histoires relevant de violences sexuelles et pour lesquelles un renforcement du suivi pourrait faire l'objet en orientant les jeunes filles vers un établissement médico-social » précise Audrey Donadel.

La pluridisciplinarité de l'association permet alors de créer des passerelles entre services pour créer un dispositif complet et accompagner jusqu'au bout ces jeunes filles.

Les parcours éducatifs

au centre de la 9ème édition des journées du Domaine Éducation et Loisirs

Cette édition a rassemblé à Colmar plus de 200 participants, élus et salariés des associations du réseau PEP. Temps de travail en ateliers et tables rondes ont notamment permis d'interroger la notion de parcours éducatif et ses enjeux pour notre mouvement, nos partenaires, les familles et leurs enfants.

Pouvoir mettre en œuvre ces parcours, de la petite enfance à l'âge adulte, d'un type d'accueil ou de dispositif à un autre, pour toutes les personnes, quels que soient leurs besoins spécifiques, est une des spécificités de notre réseau. Les expériences PEP présentées ont mis en lumière les conditions de cette mise en œuvre en relation avec nos partenaires publics ou associatifs participants aux différentes tables rondes.

Laurent Ortalda, représentant la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), Rebecca Jourdain pour le Commissariat Général à l'Egalité aux Territoires (CGET), et Marc Engel pour la Direction à la Jeunesse, à l'Education Populaire et à la Vie Associative (DJEPVA) ont souligné l'importance de la notion de parcours dans les politiques publiques. Luc Greffier, Président de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej), a montré qu'elle caractérise également certaines pratiques des familles.

La clôture de ces journées a été marquée par la signature d'une convention de partenariat avec Handisurf, partenariat visant à permettre à tous les enfants, quelles que soient leurs possibilités, d'accéder à une activité dont ils rêvent.

Jean-Pierre VILLAIN, Président de la FGPEP et Jean-Marc Saint Geours, Vice-Président et chargé de développement de l'Association Nationale Handi surf.

PEP 01

DES ENFANTS AUTISTES EN ÉCOLE ORDINAIRE

L'UEM (Unité d'Enseignement Maternelle) pour enfants autistes de l'Ain a ouvert ses portes en septembre 2016. Intégrée à une école ordinaire, cette classe est un exemple d'illustration de la société inclusive selon les PEP.

« Les premières UEM ont vu le jour en 2014 dans la région (Loire, Rhône, Haute-Savoie) et nous sommes la première du département », se réjouit Malika Aymoz directrice de la plateforme de Services des PEP 01 dont font partie l'UEM et le SESSAD autisme.

« Le projet d'UEM fut porté auprès de l'ARS dans le cadre des négociations du contrat de santé qui ont démarré en 2014 », ajoute Didier Hartmann, directeur du pôle social et santé à la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) et partenaire du SESSAD autisme des PEP 01 dans la réalisation de ce projet.

> **On commence à observer des rencontres, des recherches de contact entre les enfants neurotypiques et les enfants autistes. »**

Cette opération bénéficie donc d'un financement ARS (Agence Régionale de santé) et est pilotée par l'Education nationale dans le cadre d'un partenariat avec les PEP 01 et la communauté de communes du Pays de Gex.

« C'est une partie du territoire où l'offre médico-sociale est relativement faible, il était donc important de s'installer ici car il y avait de réels besoins », explique Malika Aymoz.

Ce manque d'établissements médico-sociaux sur le Pays de Gex a été présenté comme une opportunité d'innovation sociale par la CCPG : qui a longtemps alerté les services de l'Etat sur les besoins urgents de la région. Sans vraie réponse des pouvoirs publics, elle s'est donc engagée à aider les familles gessiennes en finançant les associations locales qui les accompagnent.

« Dès le lancement de l'appel à projet par l'ARS, le rôle du pôle social et santé de la CCPG, fut aussi de faire le lien avec les communes pour trouver les meilleures solutions possibles d'accompagnement, une fois le dispositif accordé au Pays de Gex, tant pour héberger la classe que pour accueillir le cas échéant son personnel (logement, places de crèche). La commune de Prévessin-Moëns a très vite répondu présent », renchérit Didier Hartmann.

La mairie a ensuite accepté de mettre une classe à disposition au sein d'un groupe scolaire où la directrice était prête à relever le défi de ce projet, accompagnée par une équipe d'enseignants motivés, qui a immédiatement accepté d'accueillir cette UEM. La réelle difficulté a été de libérer suffisamment de locaux pour répondre à un cahier des charges particulièrement exigeant pour l'organisation.

De son côté l'Éducation nationale, au regard de son objectif d'École Inclusive, s'est investie pour développer partout en France des UEM .

Le projet d'accueil d'enfants autiste en « milieu ordinaire » s'inscrit dans un projet d'école maternelle, disposant d'un enseignant spécialisé, mis à disposition par l'Éducation nationale, travaillant avec une équipe médico-sociale, composée d'éducateurs spécialisés et d'AMP (Aide Médico Psychologique), d'une psychomotricienne, ainsi que d'une neuropsychologue. Ce dernier est le pilote de l'UEM (composée de 5 enfants pour une classe limitée à 7).

L'objectif est de scolariser des enfants âgés de 3 à 6 ans, présentant des troubles du spectre autistique, pour qui l'école ordinaire n'est pas envisageable, même avec un AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire). L'équipe se fait un point d'honneur à les accueillir à temps plein en leur donnant les moyens d'être dans la communauté et de participer à toutes les activités

sociales et scolaires. Pour l'instant, la cohabitation avec les autres élèves se construit. Un point fort : les temps de récréation et de cantine sont partagés. « On commence à observer des rencontres, des recherches de contact entre les enfants neurotypiques et les enfants autistes. C'est un premier pas vers notre objectif qui est de ne pas laisser les enfants autistes entre eux. Nous nous inscrivons résolument dans le processus de l'inclusion en scolarisant les enfants, accompagnés de leur éducateur, dans leur classe de référence », souligne Malika Aymoz.

Au-delà d'une bonne collaboration avec les enseignants, le travail avec les familles est essentiel. Un programme de formations aux différentes méthodes est d'ailleurs prévu par le cahier des charges pour associer les parents et les professionnels. Chacun comprend que le travail effectué la journée en classe avec les éducateurs, la psychomotricienne ou la neuropsychologue, doit être poursuivi le reste du temps par les parents. Les formations leur permettront de mieux savoir comment interagir avec leurs enfants de manière à assumer pleinement leur rôle d'éducateurs privilégiés. Par ailleurs, une association de parents, pôle autisme-Pays de Gex, apporte aussi son aide aux familles.

L'UEM collabore également avec le CAMSP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce) et le SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) APF. « Ce partenariat ne concerne pas uniquement les usagers mais également l'échange de mutualisation des ressources, notamment au niveau des professionnels. Il existe en effet un problème pour toutes les structures médico-sociales qui couvrent le secteur du Pays de Gex. Nous n'avons pas d'autre choix que d'agir ensemble, et mettre en place des accompagnements avec des professionnels issus à la fois des structures de

l'APF et des PEP 01 », rappelle Philippe Bernerd, le directeur du pôle enfance de l'association des paralysés de France (APF) de l'Ain, dont le CAMSP fait partie.

Le CAMSP est un lieu d'accueil, d'évaluation et d'information. « Nous avons une fonction d'orientation et l'important pour nous est de dépister le plus précocement possible les troubles, pour mettre en place un suivi et un accompagnement », ajoute Philippe Bernerd.

Pour les enfants, l'UEM est une vraie chance d'accéder à l'école et surtout de pouvoir intégrer le plus vite possible le milieu ordinaire : les écoliers ne sont pas obligés de rester les trois années. Le mot d'ordre est « continuité » : il faut à tout prix éviter les ruptures dans les parcours. « Une fois les 6 ans passés, les enfants ne peuvent plus rester dans le lieu, et ont le choix de réintégrer l'école ordinaire ou d'être orientés en structure adaptée. Nous assurons alors un véritable suivi et proposons aux parents de poursuivre un accompagnement par le SESSAD autisme », conclut Malika Aymoz

L'objectif aujourd'hui est que cette action se généralise et que chaque département puisse accueillir une UEM, comme annoncé au niveau national.

Journées DSMS

Les journées nationales du domaine social et médico-social auront lieu du 25 au 27 janvier prochains à Clermont-Ferrand.

Le fil conducteur de cette 8ème édition sera l'accompagnement de la personne dans son parcours de vie.Aujourd'hui, une (R)évolution systémique d'ampleur tend à réorganiser l'accompagnement des publics autour de la notion de « parcours de vie ».

Ce nouveau paradigme implique à la fois de raisonner en termes de réponses individualisées et coordonnées aux attentes et besoins des personnes, mais aussi de créer les conditions permettant à chaque individu d'occuper sa place d'acteur à part entière dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de vie.

Nous aurons notamment la chance d'accueillir Marie-Sophie Desaulle et Annick Deveau qui interviendront sur leurs dossiers respectifs « Une réponse accompagnée pour tous » et « SERAFIN-PH ». Au-delà d'un point d'avancement sur les projets, elles ont accepté d'être le « fil rouge » de tables-rondes sur la mise en œuvre de ces derniers.

Les 4 tables rondes de ces journées seront filmées et rendues disponibles en « replay » sur notre site internet lespep.org courant février.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour un an à Solidaires.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Je joins un chèque de 10 € à l'ordre de la Fédération générale des PEP.
À retourner à la Fédération générale des PEP,
5-7, rue Georges-Enesco,
94026 Créteil Cedex.

DÉCOUVREZ LE CAHIER DES PEP N°2

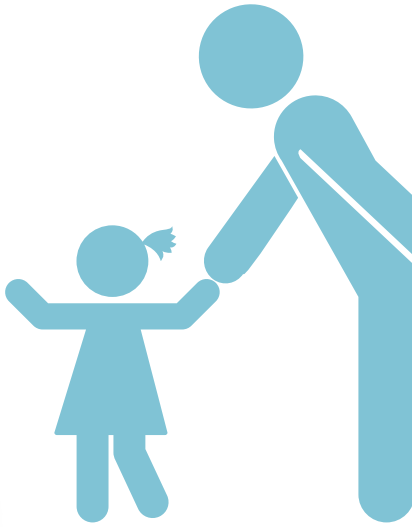

Ce numéro est le premier Tome d'une série dédiée à la thématique « Parcours de vie et accompagnement ». Il aborde le sujet de l'inclusion de tous dans la société comme citoyen, et est traité sous l'angle du parcours de vie, lequel doit être élaboré conjointement par les personnes en situation de handicap, leurs pairs, les familles et les professionnels.

Le Tome 2 suivra et abordera la question des parcours d'un point de vue plus généraliste, autour des droits communs des personnes (culture, loisirs etc.) Le projet est de souligner notre approche globale de chacun.

Le Cahier des PEP : la revue scientifique de la Fédération générale des PEP est le fruit d'un travail collaboratif entre le comité de rédaction, le conseil éditorial, le conseil scientifique pluridisciplinaire de FACE PEP et de nombreux contributeurs professionnels.

Vous êtes intéressés et souhaitez commander le Cahier des PEP ?

Contactez directement le service Face PEP : face-pep@lespep.org

Les PEP
La solidarité en action

www.lespep.org

Solidaires

Supplément au N° 57 - Janvier 2017

Les débats

Philippe PORTIER

« La société actuelle peut être définie comme une communauté de la peur »

Philippe Portier est, depuis 2007, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (Paris-Sorbonne), où il occupe la chaire « Histoire et sociologie des laïcités », et dont il est membre du Conseil scientifique

Solidaires : Pour schématiser, disons qu'on peut voir la laïcité de deux manières différentes : soit « assurer l'égalité des citoyens sans distinction de religion », soit « permettre la liberté de culte et de conscience ». N'y a-t-il pas tout simplement un problème avec la définition même de la laïcité ?

Philippe Portier : Les deux définitions ne sont pas contradictoires. En effet, la laïcité s'appuie sur trois types de principes. Tout d'abord, la liberté de conscience, qui peut se développer en liberté de croire comme en liberté de ne pas croire. (Il n'y a pas de régime de laïcité si la liberté de croire n'est pas reconnue). Et il faut, par ailleurs, que les citoyens puissent, sur la question du rapport au religieux, être considérés comme des égaux par l'Etat : pas de hiérarchisation entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas. Et troisième élément, pour permettre à cette liberté égalitaire de se construire, il faut un Etat neutre qui ne serait pas subjugué par les religions. Mais l'Etat ne doit pas imposer à la société sa propre vision du monde, qu'il s'agisse d'une vision religieuse ou incroyante. Il doit se contenter de faire vivre ensemble les libertés sur le modèle de l'égalité. L'Etat se place en surplomb d'une société pluraliste dans laquelle il n'intervient pas pour configurer les opinions des uns et des autres.

Solidaires : On présente aussi parfois les choses sous deux aspects : une laïcité qualifiée d'ouverte et une laïcité plus intransigeante. Pensez-vous qu'il y a deux écoles ou que ce n'est qu'une question de degré ?

Philippe Portier : Nous avons vu qu'il y avait, d'un côté la liberté de conscience, et d'un autre la neutralité de l'Etat. Suivant les définitions que vous donnez des deux termes, vous pouvez avoir des conceptions très différentes de l'organisation du rapport entre l'Etat et le culte. Le débat contemporain s'est construit autour de deux polarités. Il y a l'école de la laïcité inclusive, et des gens comme Jean Bauberot et Michel Wieviorka s'inscrivent dans ce courant là, qui considère que la neutralité de l'Etat est de permettre à chacun d'être reconnu par la sphère publique dans sa différence religieuse. La neutralité n'est pas l'abstention par rapport aux religions, c'est au contraire une reconnaissance, à partir du moment où le religieux ne remet pas en cause l'ordre public. S'ajoute à cette vision d'ordre philosophique, une vision sociologique.

Les PEP

La solidarité en action

À une époque où on craint une fracture à l'intérieur de la société, la reconnaissance des identités des uns et des autres permet une meilleure intégration. Et tout cela détermine une laïcité d'ouverture. Ensuite, une deuxième école s'est imposée dans les années 90 avec une toute autre vision de la neutralité de l'Etat. On pourrait l'appeler « laïcité universaliste ». Dans ce cas, la revendication identitaire pose problème pour des raisons symétriquement opposées à la laïcité d'ouverture. Le premier problème est que les signes religieux sont souvent imposés par le contexte familial, par des pressions environnementales. Le signe religieux en soi, va souvent à l'encontre de la liberté de conscience. La laïcité universaliste considère que la liberté est d'abord une liberté d'émancipation, et non une liberté d'identité : Je suis libre lorsque je deviens un être totalement autonome. Dans la première école, inclusive, l'Etat intervient à postériori, alors que dans l'école universaliste, l'Etat intervient à priori, en considérant, par exemple, que si une fille porte le voile, c'est parce qu'elle n'est pas autonome.

« À une époque où on craint une fracture à l'intérieur de la société, la reconnaissance des identités des uns et des autres permet une meilleure intégration… »

Solidaires : Le Baromètre de la société inclusive porté par les PEP indique que la France est coupée en trois concernant la nature de l'identité française. Un tiers des personnes interrogées considère que la France est un pays d'origine chrétienne, un tiers affirme que c'est un pays laïc et un tiers la perçoit comme un pays multiconfessionnel. Comment expliquez-vous ces différences de point de vue ?

Philippe Portier : Ces informations sont très intéressantes. Il y a trois façons d'envisager la nation française dans sa constitution. Une première, traditionnelle, dont on voit des traits dans le catholicisme du 19ème siècle qui renvoient la France à l'idée chrétienne. On le voit aujourd'hui dans la classe politique qui n'hésite plus à faire référence aux racines chrétiennes de la France, souvent sans les définir. Une sorte de recherche de la tradition et du patrimoine. Le second élément concerne la constitution de la France comme espace laïc. Nous constituons un espace national, non pas en enracinant dans des croyances préalables, mais à partir de l'alliance de nos propres raisons. Nous sommes alors dans un modèle rationaliste. Cette deuxième thèse serait très liée avec la thèse de la laïcité universaliste. Et puis le troisième élément qui renvoie la France à sa pluralité. C'est compliqué car nous avons deux types de clivage. D'un côté les chrétiens contre les autres, et d'un autre, les religieux contre les autres.

Solidaires : L'expression « société inclusive » est méconnue par 59 % des Français interrogés. Que faut-il faire pour que les Français découvrent et s'approprient cette notion ?

Philippe Portier : La difficulté est que nous nous trouvons dans une conjoncture qui n'est pas favorable au concept de société inclusive, car la société actuelle peut être définie comme une communauté de la peur. Elle fonctionne d'avantages à partir de murs qu'à partir de ponts. La société se trouve en situation difficile du point de vue économique, la mondialisation la rend plus fragile et lui interdit souvent de pouvoir maîtriser par ses propres appareils politiques un cours des choses qui semble lui échapper de toute part. Dans cette période difficile, il y a cette idée que dans la population, une part très significative entend ré homogénéiser la société autour de valeurs communes. Cela vaut pour la partie culturelle et religieuse, qui est plus compliquée. Pour les personnes handicapées, c'est évidement autre chose, car dans ce cas tout le monde est favorable à leur accueil. Et on voit au sein même de la classe politique française qu'il y a des signes d'espoir pour une société inclusive.

Solidaires : Plus des 3/4 des Français considèrent que notre pays est, et demeure inégalitaire.

Philippe Portier : Il y a la traduction d'un discours très affirmé en France qui fait de l'inégalité une valeur première. C'est un trait de culture nationale. On n'aurait pas les mêmes chiffres dans des sociétés qui sont pourtant aussi inégalitaires que la société française, parce que la valeur ici ne serait pas la valeur de l'égalité mais d'avantages de la liberté. L'égalité, alors qu'elle est souvent prônée dans les discours, n'est pas repérable dans la réalité. Par exemple, ce qui concerne les égalités de capital. Ce qui n'empêche pas que nous vivions mieux aujourd'hui que par le passé, ce qui est assez ambigu. Il reste que l'écart avec les populations supérieures s'est creusé du fait des inégalités de patrimoine.

« L'État et les religions en France
Une sociologie historique de la laïcité. »
Editions PUR

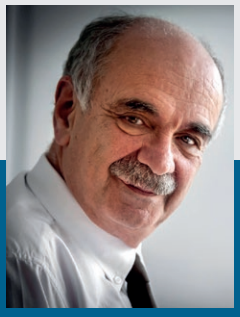

Michel WIEVIORKA

« Le problème est qu'aujourd'hui, un débat se structure en France autour de deux conceptions principales de la laïcité et plus largement d'ailleurs autour de deux conceptions générales du vivre ensemble »

Sociologue et auteur, Michel Wieviorka est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) et Président du directoire de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme (FMSH).

Solidaires : Pour schématiser, disons qu'on peut voir la laïcité de deux manières différentes : soit « assurer l'égalité des citoyens sans distinction de religion », soit « permettre la liberté de culte et de conscience ». N'y a-t-il pas tout simplement un problème avec la définition même de la laïcité ?

Michel Wieviorka : La définition est coulée dans le bronze de la loi. Par voie de conséquence, la définition indique à la fois un principe d'égalité si on veut, mais surtout elle indique 2 choses : un principe de séparation des églises et de l'Etat, et un principe de liberté de culte et de conscience. Donc, que certains veuillent privilégier un aspect ou un autre, ou interpréter autrement, ça ne change rien. Le problème est qu'aujourd'hui, un débat se structure en France autour de deux conceptions principales de la laïcité et plus largement d'ailleurs autour de deux conceptions générales du vivre ensemble. Dans la première, dominent l'état de droit, les libertés, les droits de l'Homme, (et par conséquent le respect de la subjectivité individuelle des personnes) tandis que dans la deuxième, dominent l'idée de la sécurité, de l'identité, du prima de ces valeurs sur les libertés. Et c'est dans cette opposition que se structure une sorte de conflit fondamental en France ; et que se jouent ces oppositions de définitions.

Solidaires : On présente aussi parfois les choses sous deux aspects : une laïcité qualifiée d'ouverte et une laïcité plus intransigeante. Pensez-vous qu'il y a deux écoles ou que ce n'est qu'une question de degré ?

Michel Wieviorka : En réalité, le problème n'est pas de définir deux laïcités car la laïcité, comme je l'ai dit, est définie. Le problème réside plutôt dans le fait que deux conceptions politiques du « vivre ensemble » s'opposent. Et c'est à partir de celles-ci que certains vont proposer des discours d'un type ou d'un autre sur la laïcité.

Solidaires : À l'occasion des élections présidentielles les politiques ont ouvert un débat public sur l'identité nationale. Le Baromètre PEP de la société inclusive a montré que sur cette question, la France est coupée en 3 : un tiers des personnes interrogées considère que la France est un pays d'origine chrétienne, un tiers affirme que c'est un pays laïc et un tiers la perçoit comme un pays multiconfessionnels. Qu'en pensez-vous ?

Michel Wieviorka : Quand on commence à se demander quelle est l'identité de la France, en réalité, on entre dans des réponses qui, chacune à sa façon, risque de dire qui est dedans et qui est dehors. Alors certaines réponses diront que tout le monde peut être dedans, d'autres diront qu'il vaut mieux être chrétien, d'autres parleront en terme religieux de plusieurs confessions, et par conséquent, tous ces débats, me semble-t-il, sont malsains et dangereux. En réalité, là encore, on essaie d'inventer un principe de vivre ensemble qui s'imposerait à d'autres qui ne le partageraient pas exactement de la même façon.

Derrière ces question-nements, on retrouve soit des projets de société fermée, de nation plus ou moins homogène, soit des projets de lutte contre les tenants de cette société fermée et homogène, mais il ne peut pas y avoir un consensus.

.../...

> En réalité, le problème n'est pas de définir deux laïcités car la laïcité, comme je l'ai dit, est définie. Le problème réside plutôt dans le fait que deux conceptions politiques du « vivre ensemble ». »

Solidaires : L'expression « société inclusive » est méconnue par 59% des Français interrogés. Que faut-il faire pour que les Français découvrent et s'approprient cette notion ?

Michel Wieviorka : Je pense que cela fait partie d'un problème plus général. Car aujourd'hui, les catégories, les modes de pensée, les mots que nous utilisons, les moments où on pose certaines questions, tout ceci fonctionne « up and down », de haut en bas. Donc, l'expression « société inclusive », il est vrai, ne fait pas partie du langage de tous les jours, du vocabulaire quotidien. Par conséquent, « société inclusive » est une expression forgée dans certains cercles, et elle est ensuite proposée à une population qui n'a aucune raison de la connaître, car elle vient d'une sphère où se croisent les médias, certains intellectuels, et les hommes politiques.

Solidaires : Plus des 3/4 des Français considèrent que notre pays est ; et demeure inégalitaire.

Michel Wieviorka : Oui la société est inégalitaire, tous les Français le savent bien et le voient bien. La nature de ces inégalités est diverse. L'inégalité devant la loi, face à la santé, dans l'éducation, l'inégalité de revenus, de l'espérance de vie etc. Elle peut revêtir de très nombreuses formes. Ce qui est intéressant dans le débat public, c'est qu'on ne distingue pas assez ce que le sociologue François Dubet avait appelé les inégalités justes et les inégalités injustes. Cela signifie qu'on peut trouver normal certaines inégalités et en trouver certaines absolument injustes alors qu'elles sont pourtant mineures. Autre remarque : les inégalités peuvent être mesurées subjectivement et c'est ce que suggèrent donc les formules de François Dubet. Mais on peut aussi essayer de mesurer et de quantifier les inégalités. A ce moment là, le problème n'est pas l'opinion des Français, le problème c'est la réalité : Quelles sont les inégalités salariales ? Quelles sont les inégalités par groupes socio professionnels en matière de santé ? Quelles sont les inégalités en matière démographique ? Dans ce cas là, la question peut être objective; pas simplement subjective.

« Le séisme.
Marine Le Pen présidente »,
Paris, Editions Robert Laffont,
mars 2016.

Le magazine de la Fédération Générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • **Email :** accueil@lespep.org • **Directeur de la publication :** Jean-Pierre Villain • **Responsable de la rédaction :** Agnès Bathiany • **Rédaction :** Association R.E.V.E • **Coordination :** Malika Haddag • **Conception-réalisation :** Obea Communication • **Photos :** DR - Istock Images © • **Routage :** Lamifilm (35) • **ISSN :** 1625-454 • **Commission paritaire :** en cours.